



Que se passe-t-il à Feigères?

Photo © Dominique Montibert

Bulletin d'avril 2024 • N°03

Présentation de la commission Voirie - Réseaux - Environnement - Espaces verts - Mobilité

La commission Voirie, présidée par M^{me} le Maire, Myriam Grats, est composée des élus suivants : Christian Defago (vice-président), Brigitte Folny, Dominique Montibert, Michel Sallin, Patrick Boitouzet, Raphaël Guichon, assistés des agents des services techniques et administratifs.

Cette commission est chargée de nombreuses missions.

Au quotidien, elle conduit l'entretien de l'espace public : voies communales, parkings, espaces verts et cimetière, effectué par les services techniques.

Elle assure le suivi de chantiers par des rendez-vous hebdomadaires.

La DECI (Défense extérieure contre l'incendie), qui correspond à l'installation et à l'entretien des poteaux incendie, incombe également à cette commission.

Les investissements liés à l'aménagement du territoire tels que le réaménagement du chemin de Bel Air avec création de trottoirs et sécurisation par marquage au sol, ou encore la réalisation d'un parc ludique paysager constituent une part importante du budget communal. À cela s'ajoute la part dédiée à l'entretien courant, à titre d'exemples : restructuration d'une voirie, enrobés, entretien des fossés, installation d'épingles à vélo, etc.

Sur proposition de l'État, elle confirme les travaux d'évaluation des ponts et murs de soutènement.

Pour garantir la sécurisation des voies publiques, la commission supervise la rédaction des arrêtés municipaux y relatifs. Par ailleurs, elle est en charge du règlement de voirie et du recensement des voies (lire l'article page suivante). Elle examine et valide les devis pour les travaux courants.

La gestion du foncier, de la signalétique voirie, la tenue de la BAN (Base d'adressage nationale pour cartographier les adresses et aider à l'accès aux secours d'urgence) sont également de la responsabilité de cette commission.

Elle collabore avec les services du Département, de la CCG au niveau mobilité, déchets, eau et assainissement et avec l'ensemble des concessionnaires des réseaux secs et humides, et assume sa compétence en matière d'eaux pluviales. Elle travaille étroitement avec les commissions municipales Bâtiments et Urbanisme.

Elle assure une permanence sur rendez-vous toute l'année en début d'après-midi, principalement le mardi.

Vos élus vous informent

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX DE FEIGÈRES

La commission Voirie est chargée de rédiger un règlement de voirie. C'est un outil fondamental qui régit les grands principes d'utilisation, le respect des droits et obligations des usagers des domaines publics. Le recensement des chemins ruraux de Feigères constituera une annexe de ce règlement.

En France, un chemin rural est juridiquement défini comme affecté à l'usage du public, mais appartenant au domaine privé de la commune. Les chemins ruraux doivent être distingués des voies communales et des chemins d'exploitation appartenant aux propriétaires riverains. Bien qu'une partie des chemins ruraux ait disparu lors du remembrement, ceux-ci sont toujours importants pour l'activité agricole. On leur attribue encore une importance esthétique et paysagère, sociale et touristique, procurant des services écologiques ou services écosystémiques (éléments naturels participant à la trame verte).

L'inventaire des chemins permet de relever ceux visuellement disparus, ceux qui ont vu leur tracé déplacé ou intégré à une propriété riveraine et ceux qui, bien que non nommés, sont connus et utilisés. Il est donc nécessaire de régulariser le foncier au regard du cadastre, ce qui implique d'arpenter la commune pour constater l'existence ou l'état d'usage de ces chemins ruraux, tâche qu'effectuent les élues Dominique Montibert et Brigitte Folny. Vous les avez peut-être observées dans la campagne, pourvues de leurs bottes, leurs plans et leur appareil photo !

Les éléments recueillis feront l'objet d'un examen par le Conseil municipal et le cabinet de géomètre, puis par la population par le biais d'une enquête publique.



AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

Actuellement, le chantier du parc ludique paysager avance dans les temps. Ont été réalisés le tracé des cheminements, l'emplacement des aires de jeux, la mise en place des tables sur du stabilisé, les plateformes d'emplacement des bancs. Une borne fontaine est installée au centre de l'espace ; à l'entrée, des bacs de tri sélectif compléteront l'ensemble.

Le montage des jeux est en cours et la pose du sol souple programmée prochainement. Le 12 avril, les enfants de l'école ont participé à la plantation des arbres ; l'engazonnement suivra.

MUTUALISATION DE LA VIDÉOPROTECTION

Début janvier 2024, le Conseil municipal a statué sur un projet de vidéoprotection à l'aide du diagnostic réalisé par le référent sûreté de la gendarmerie nationale et l'étude technique et financière d'un cabinet spécialisé. Les communes d'Archamps, Beaumont, Neydens, Présilly, St-Julien-en-Genevois et Feigères s'unissent afin de renforcer la sécurité publique sur leur territoire. **Nos communes font preuve d'une volonté forte de poursuivre leur démarche mutualisée de sécurisation de leur territoire en faisant l'acquisition d'un système de vidéoprotection, outil complémentaire à disposition de la police pluricommunale avec déport à la gendarmerie.** Techniquement, le projet consiste à créer un maillage vidéo du territoire de ces communes.

Concrètement, à la suite d'une incivilité, les déplacements de véhicules ou d'individus pourront être suivis depuis Beaumont, Archamps, Présilly, Neydens, Feigères et Saint-Julien et ainsi permettre aux services de police et/ou de gendarmerie de remonter plus facilement leur piste.

Bien sûr, pour garantir les droits et libertés fondamentaux des citoyens, les vidéos ne seront exploitables que sur réquisition du préfet de Haute-Savoie et/ou du procureur de la République.

Le projet ayant été approuvé à l'unanimité moins 1 voix contre, les implantations prévues fin 2024 début 2025 sont les suivantes : carrefour de Beauregard, centre-bourg au niveau du rond-point chemin de l'École/ route de Présilly, ZA des Charbonniers, mairie et école.

Vos élus vous informent

8 MAI 2024 : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945 ET DU CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Pour le 79^e anniversaire de la fête de la Victoire, nous allons consacrer ce moment de rassemblement à commémorer aussi les 100 ans du monument aux morts. Nous rendrons un hommage solennel à un résistant de la première heure, enfant de Feigères, **Monsieur Paul Regard**. Il y aura 80 ans à deux mois près qu'il aura été exécuté le 8 juillet 1944 à Ville-la-Grand.

Grâce à la compréhension de Madame Fanny Peton, directrice du groupe scolaire, et à la coopération de Madame Manon Sibut-Sauvageot, enseignante de CM2, nous aurons pour cette matinée du souvenir la participation des élèves de CM2 qui seront les acteurs majeurs de la cérémonie. Nous avons déjà travaillé avec ces élèves lors de rencontres pour les sensibiliser et partager avec eux cette période de la Première Guerre mondiale, qui est à l'origine de l'édification du monument aux morts. A été évoquée aussi l'attitude courageuse des résistants de notre canton.

Pendant la cérémonie, les élèves feront l'appel des morts dont le nom est gravé sur le monument. Pour chaque année, ils déposeront des fleurs. Ils chanteront l'hymne national.

Nous invitons la population à venir massivement rendre un hommage à ceux qui ont donné leur vie pendant les guerres mondiales. Nous demandons aux parents des élèves de CM2 de faire le maximum pour que leurs enfants soient tous présents pour cette matinée du souvenir.

La cérémonie débutera à 11h et sera suivie du verre de l'amitié.



ATELIER PÉDAGOGIQUE SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Dans le cadre de la commémoration du centenaire du monument aux morts de Feigères, les élèves de CM2 accompagnés par leur enseignante M^{me} Manon Sibut-Sauvageot ont assisté à une présentation de l'histoire de la Première Guerre mondiale par M. André Borgognon. À l'aide de nombreuses illustrations, il leur a exposé les principaux événements de la période 1914-1918 en mentionnant au passage quelques détails sur les combattants feigérois impliqués. En point d'orgue de cette animation étalée sur trois après-midi, toute la classe s'est réunie autour du monument aux morts. Cette présentation a suscité un vif intérêt de la part des élèves, lesquels ont posé de nombreuses questions.



COMME ANNONCÉ EN DÉBUT D'ANNÉE

PAR MADAME LE MAIRE,

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT VONT SÉCURISER

LE CARREFOUR DE BEAUREGARD.

AFIN DE RACCOURCIR LES DÉLAIS DE TRAVAUX,

CES DERNIERS METTRONT EN PLACE

UNE DÉVIATION POUR UNE QUINZAINE DE JOURS

À PARTIR DU 20 MAI.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : APPEL À VOLONTAIRES

Dans le cadre des élections européennes programmées ce dimanche 9 juin 2024, la commune recherche des scrutateurs âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur la liste électorale de la commune afin de prêter main-forte aux opérations de dépouillement des suffrages.

Vous pouvez contacter la mairie
au ☎ 04 50 49 24 60 et par ✉ mairie@feigeres74.fr.

La vie associative et les événements

PROJECTION-DÉBAT : COMMENT L'AGRICULTURE PEUT-ELLE S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?

Le 20 mars en soirée, l'APEF avait organisé la projection du film *La Théorie du boxeur* dans le cadre du Festival du Film vert. C'était vraiment un excellent documentaire couvrant bien des sujets de l'agriculture d'aujourd'hui en tenant compte des problèmes environnementaux et climatiques. Le film fut suivi d'un débat très intéressant avec des acteurs locaux : Benjamin Usson, Thierry Rambosson, Cyprien Côme et Marius Vuagnat. Un petit regret toutefois... très peu de spectateurs... environ 40.

L'assemblée générale de la Forêt vivrière aura lieu le 4 mai et la journée portes ouvertes le 15 juin.



VENTE DE LÉGUMES BIO PRODUITS À FEIGÈRES !

Reprise des marchés des Jardins de la Salette! En cette seconde année de production, nous ne ferons plus la vente à la ferme de la Salette les mercredis, **mais le marché aura lieu tous les jeudis de 16h à 19h à la Vieille Ferme de Feigères, chemin de la Scierie.** Vous aurez la possibilité de choisir vos légumes ou de vous abonner pour un panier hebdomadaire. Nous vous proposons deux types de paniers : 15€ ou 25€. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous appeler ou à passer nous voir lors d'un marché! Au plaisir de vous en parler plus.

Anne-Charlotte et Cyprien, des Jardins de la Salette

Le p'tit mot de l'APEF

SOYONS DES SENTINELLES !

Témoign d'une pollution ou d'une atteinte à la nature ?

Déclarez-la sur le site de la FNE « Sentinelles de la nature » !

Pour cela :

1 Téléchargez l'application « Sentinelles de la Nature » en cliquant sur le QR ci-dessous ou rendez-vous sur le site : <https://sentinellesdelanature.fr/>

2 Créez un compte.

3 Lors de vos promenades, si vous constatez des pollutions de l'eau, de l'air, du sol, des déchets vous n'aurez qu'à cliquer sur « Signaler »



Sur Apple



Sur Android

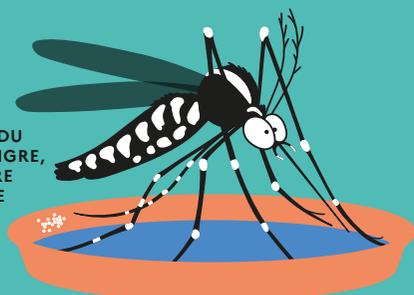
Et c'est valable aussi pour indiquer les bonnes actions que vous rencontrerez 😊

Retrouvez des compléments sur ce sujet, ainsi que nos autres articles sur notre site www.apef74.fr ou via le QR code ci-contre



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur www.agirmoustique.fr



Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

① CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

RANGÉZ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER



- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

② AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!



La vie associative et les événements

LE CARNAVAL À FEIGÈRES

Il est 17 heures, ce samedi 9 mars 2024, lorsque le cortège du carnaval s'élançait dans les rues de Feigères.

Le Sou des écoles, sous l'égide de son président Benjamin Vidal, l'équipe de parents d'élèves et la FOL l'ont organisé sur le thème des contes, complétant ainsi l'étude qui a été faite avec les enseignants de l'école primaire, sur les personnages des contes dans la littérature classique.

Le défilé de plus de 200 participants comportait un char musical décoré, suivi d'une foule bigarrée et joyeuse de chaperons rouges, princesses, chevalier, Robin des bois, dragon, elfes... À la salle polyvalente, terminus du défilé, chacun put se désaltérer et se restaurer d'une tartiflette, avant de participer à la soirée dansante. Les bénéfices compléteront les fonds en faveur des projets pédagogiques de l'école.



La vie associative et les événements

LE FESTIVAL ENCHANTÉ REVIENT !

Samedi 4 mai, de 10h à 19h, au départ du Lavoir en bas du chemin du Tir : 2 km de parcours en pleine nature seront animés par des intervenant.e.s et artistes passionné.e.s.

Pour participer ensemble à la préparation de ce joli projet, nous organisons plusieurs rencontres et ateliers **tout public** pendant les vacances d'avril et après :

- dimanche 14 avril de 10h30 à 13h : balade « découverte du parcours », rdv au Lavoir, chemin du Tir
- vendredi 19 avril de 14h à 17h : atelier bricolage et décoration, salle Châtelard
- samedi 27 avril de 14h à 17h : atelier bricolage et décoration, salle Carrefour Jeunes
- jeudi 2 mai de 14h à 17h : atelier cuisine, salle polyvalente au rez-de-chaussée.

Grande nouveauté pour cette seconde édition : une partie du parcours sera accessible aux personnes à mobilité réduite (au sens large du terme), grâce à la collaboration avec HandiCAF et Vadrouill'âne !

Nous avons besoin de bénévoles, petits et grands, alors contactez-nous pour intégrer l'équipe. Et afin de vivre au mieux cette journée enchantée, pensez à vous référer à notre Charte, en plus de nous suivre sur les réseaux !

L'équipe du Festival Enchanté, association ArHuNa

À LA RECHERCHE DE PARTENAIRES DE PÉTANQUE ?

Retrouvons-nous le vendredi de 15h à 19h à partir du 3 mai, sur le terrain de pétanque situé derrière la mairie.
À bientôt !



Photo © Adobe Stock

Infos et contact : Jean-Yves au ☎ 07 71 28 29 35



ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Alba Ter Kuile Collard, née le 28 février 2024

Toutes nos félicitations aux parents.

Deuxième édition

Festival Enchanté

Feigères (74)
Chemin du Tir

Samedi 4 mai 2024 / 10h - 19h
Entrée Libre / Tout Public

Ateliers | Spectacles | Animations | Buvette

@ www.festival-enchante.com @

f Facebook.com/festival_enchanté i [@festival_enchanté](https://Instagram.com/@festival_enchanté)

Mairie de Feigères | ArHuNa

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : APPEL AU BÉNÉVOLAT

La bibliothèque a besoin de renforcer son équipe de bénévoles afin d'assurer les permanences d'ouvertures au public. Si vous avez des disponibilités, même ponctuelles, vous pouvez prendre contact avec l'équipe pour toutes informations. Au plaisir de vous rencontrer.

✉ bibliotheque@feigeres74.fr - ☎ 04 50 35 06 94

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

